



PEINES DE MORT CONTRE LES FEMMES QUI SE SOULÈVENT

JUILLET 2026

La Commission des Femmes
Conseil national de la Résistance iranienne



wncri.org/fr



[@CNRIfemmes](https://twitter.com/CNRIfemmes)



[@CNRIfemmes](https://facebook.com/CNRIfemmes)

La condamnation à mort de femmes en Iran dressées pour renverser le régime des mollahs

Le fascisme religieux terrifié par le rôle d'avant-garde des femmes dans les soulèvements

Des condamnations à mort pour « rébellion armée » à l'exécution de mères de plusieurs enfants

La machine à tuer du régime clérical a continué de faucher des vies humaines tout au long du mois de juillet, envoyant au moins trois femmes, toutes mères de famille, à la potence. Parallèlement, terrifiés par le rôle d'avant-garde des femmes dans les soulèvements, les juges criminels du régime ont prononcé la condamnation à mort de femmes en Iran dressées pour renverser ce fascisme religieux.

En juillet, au moins 72 prisonniers, dont trois femmes, ont été exécutés. Parmi les personnes exécutées figuraient sept prisonniers politiques :

1. Mehdi Khankhi, 26 ans, diplômé en droit, [exécuté](#) pour appartenance à l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI) et participation active au soulèvement de janvier 2026.
2. Erfan Esfandiari, 18 ans, exécuté pour participation au soulèvement de janvier 2026.
3. Gol Mohammad Mohammadi, 23 ans, exécuté pour participation au soulèvement de janvier 2026.
4. Aref Khoshkar, 28 ans, exécuté pour participation au soulèvement de janvier 2026.
5. Mohammad Amin Dehaghani, exécuté pour participation au soulèvement de janvier 2026.
6. Abolfazl Sepahi Badjani, 24 ans, exécuté en public pour participation au soulèvement de janvier 2026.
7. Amirhossein Safari Hosseinabadi, 28 ans, exécuté en public pour participation au soulèvement de janvier 2026.

Au temps pour l'année 2026, 962 personnes, parmi lesquelles figurent 37 prisonniers politiques, 18 femmes et un mineur délinquant, ont été exécutées. Parmi ces exécutions, trois ont été pratiquées en public.

Le nombre total d'exécutions sous la présidence de Pezeshkian a atteint 3 941 jusqu'à présent. [Le nombre de femmes exécutées](#) au cours des sept premiers mois de l'année 2026 s'élève à 18.

Les exécutions successives de jeunes manifestants révoltés sont un signe supplémentaire de la terreur du régime clérical anti-humain face à l'éclatement d'un autre soulèvement qui, en synergie avec la direction organisée des Unités de résistance, mettra fin à son règne d'oppression et de tyrannie.

Condamnations à mort prononcées contre des femmes dressées pour renverser le régime

Prononcé et maintien de la condamnation à mort d'Arghavan Fallahi : La dernière condamnation à mort de la prisonnière politique Arghavan Fallahi, 25 ans, a été prononcée par le tribunal révolutionnaire de Téhéran le 1er juillet 2026 pour soutien à l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI). Arghavan Fallahi a été [arrêtée pour la deuxième fois](#) le 25 janvier 2025 dans la ville de Parand, puis transférée au quartier 241 de la prison d'Evin. [Elle a passé environ cinq mois à l'isolement](#), durant lesquels elle a été soumise à des interrogatoires ainsi qu'à des tortures physiques et psychologiques. À la suite du bombardement et de l'évacuation de la prison d'Evin le 14 juillet 2025, elle a été transférée à l'isolement dans la prison de Fashafouyeh (pénitencier du Grand Téhéran). Elle est actuellement incarcérée dans le quartier des femmes de la prison d'Evin. Arghavan Fallahi avait déjà été arrêtée à Chiraz le 4 novembre 2022 en compagnie de son frère et de son



père. Après avoir passé un an et quatre mois en prison, elle a finalement été libérée sous caution en mars 2024.

Appel à une action
immédiate pour
suspendre la
condamnation à mort
de la prisonnière
politique de 25 ans

Arghavan Fallahi



Arghavan Fallahi

2

- **Condamnation à mort de Mahnaz Chardouli :** Le tribunal révolutionnaire de Téhéran a condamné à mort Mahnaz Chardouli, détenue lors du soulèvement de janvier 2026. Le procès s'est déroulé au début du mois de juillet 2026. Outre la peine capitale, Mahnaz Chardouli a également été condamnée à 10 ans de prison. Son fiancé, Mehdi Nazer, a lui aussi été condamné à mort, et sa sœur, Atefeh Nazer, a écopé d'une peine de 10 ans de prison. L'appareil judiciaire du régime a justifié les accusations portées contre Mahnaz Chardouli par l'attaque d'une mosquée à l'aide de cocktails Molotov, la participation à des rassemblements illégaux, ainsi que l'« entente et collusion » lors du soulèvement de janvier 2026. Ces trois manifestants ont été arrêtés le 11 janvier 2026, un jour où aucun rapport faisant état de l'incendie d'une mosquée dans cette zone n'avait été enregistré. La famille de Mahnaz Chardouli subit actuellement de fortes pressions de la part du régime pour garder le silence et ne divulguer aucune information concernant les procédures judiciaires et les sentences prononcées.
- **Maintien de la condamnation à mort de Zahra Tabari :** Le mois dernier, le tribunal révolutionnaire de Rasht a également [confirmé la condamnation à mort](#) de Zahra Tabari, une prisonnière politique accusée de « rébellion armée » (baghi) en raison de son appartenance et de ses activités au sein de l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI). Zahra Tabari, 68 ans, est une ingénieure électricienne titulaire d'un master en énergies durables de l'Université de Borås, en Suède. Elle avait d'abord été arrêtée en juin 2022 et condamnée à 18 mois de prison. Les forces de sécurité ont à nouveau perquisitionné son domicile à Rasht en avril 2025 avant de l'arrêter. Zahra Tabari a été jugée une première fois en novembre 2025 par la première branche du tribunal révolutionnaire de Rasht et condamnée à la peine de mort. Le procès n'a duré que 10 minutes, s'est déroulé par visioconférence et sans la présence de l'avocat de son choix.





Zahra Tabari

- **Condamnations à mort antérieures de manifestantes** : Auparavant, [Maryam Hodavand](#), 45 ans et mère de deux enfants, arrêtée lors du soulèvement de janvier 2026, avait été condamnée à la peine capitale fin avril. De plus, [Bita Hemmati](#), une autre manifestante arrêtée lors du soulèvement de janvier 2026, a été condamnée à mort à la mi-avril.

Exécution de femmes en Iran : trois mères envoyées à la potence en juillet

3

Le régime des mollahs détient le taux d'exécution par habitant [le plus élevé au monde](#) et conserve le record de l'exécution de femmes.

Les femmes exécutées par le régime des mollahs sont principalement elles-mêmes [victimes de violences domestiques et de lois familiales discriminatoires](#), beaucoup d'entre elles commettant un homicide en situation de légitime défense. Les femmes exécutées pour des infractions liées à la drogue sont fréquemment contraintes d'entrer dans ce cycle par des membres masculins de leur famille pour transporter des stupéfiants, alors que les principaux réseaux de trafic de drogue et cartels sont contrôlés par des gangs affiliés aux gardiens de la révolution, qui empochent des bénéfices massifs et bénéficient d'une totale impunité.

Les noms des femmes exécutées par le régime des mollahs en juillet sont les suivants :

- **Setayesh Mohammadpour**, 51 ans, a été exécutée le 12 juillet 2026 dans la prison d'Adelabad à Chiraz. [Setayesh Mohammadpour était mère](#) de deux enfants, âgés de huit et 11 ans. Elle avait été condamnée à mort il y a environ trois ans pour des accusations liées à la drogue.
- **Parvin Chardoli**, 39 ans, a été pendue le 15 juillet 2026 à la prison de Ghezel Hesar à Karaj. [Parvin était mère de plusieurs enfants](#). Elle avait été arrêtée le 15 décembre 2019 sous l'accusation du meurtre de son beau-fils. Le tribunal savait que Parvin n'avait pas commis le meurtre, mais parce qu'elle a refusé de révéler le nom du véritable auteur, elle a été condamnée à mort, et la sentence a finalement été exécutée.
- **Azam Gerami**, 58 ans, a été pendue le 18 juillet 2026 dans la prison centrale de Yasouj. Elle avait été condamnée à mort huit ans auparavant pour des accusations de meurtre. [Azam était mère de trois enfants](#) avant que les gardiens de prison du régime ne l'envoient à la potence.



Azam Gerami

Peines de flagellation pour des manifestantes du soulèvement de janvier 2026

Tout au long du mois de juillet, en plus de prononcer des condamnations à mort et de longues peines de prison à l'encontre de prisonnières politiques et de manifestantes, le régime des mollahs a prononcé [des peines de flagellation](#) à l'encontre de deux prisonnières nommées Neda Dadehjani et Setayesh Sarabi. Ces deux manifestantes ont été condamnées chacune à un an de prison, 31 coups de fouet et deux ans d'exil interne dans la ville de Nikshahr.

Neda Dadehjani, artiste de théâtre, avait auparavant remporté un prix lors du festival régional de théâtre pour personnes en situation de handicap.



De gauche à droite, Setayesh Sarabi et Neda Dadehjani

Résistance en prison et participation active des femmes à la campagne des "mardis non aux exécutions" en Iran

En juillet, la campagne des "mardis non aux exécutions" en Iran a marqué sa [131e semaine de grèves de la faim](#) contre le recours généralisé à la peine de mort par le régime. À ce jour, 59 prisons à travers l'Iran ont rejoint cette campagne.

Une part importante des prisonniers grévistes est constituée de prisonnières politiques purgeant leur peine dans le quartier des femmes de la prison d'Evin, de la prison de Qarchak à Varamin, du quartier des femmes de la prison de Sepidar à Ahvaz, du quartier des femmes de la prison d'Adelabad à Chiraz, du quartier des femmes de la prison de Zahedan, du quartier des femmes de la prison de Yazd et du quartier des femmes de la prison de Rasht.

Simultanément aux 130^e et 131^e semaines de la campagne des "mardis non aux exécutions" en Iran, les détenus de l'unité deux de la prison de Ghezel Hessar, qui abrite plus de 1 500 prisonniers dans le couloir de la mort, ont entamé une grève de la faim. Le septième jour de cette grève, plus de 500 membres des familles des prisonniers se sont rassemblés devant la prison de Ghezel Hessar pour exiger l'annulation des condamnations à mort. Les gardiens de prison postés dans l'établissement ont tenté d'empêcher le rassemblement de protestation, mais les familles, dont beaucoup étaient les mères, les sœurs et les épouses des prisonniers grévistes, ont poursuivi leur protestation en scandant des slogans de défi.



Les proches des détenus se sont rassemblés devant la prison de Ghezel Hessar

Finalement, après 16 jours de grève de la faim, les prisonniers de l'unité deux de la prison de Ghezel Hessar ont [obtenu victoire grâce à leur résilience](#) et à leur position ferme sur leur juste revendication.

Le mardi 28 juillet, une délégation envoyée par l'appareil judiciaire et le système pénitentiaire du régime, lors d'une réunion avec les représentants des prisonniers, a promis qu'en attendant la modification de la loi anti-stupéfiants, l'exécution des condamnations à mort dans l'unité deux de la prison de Ghezel Hessar serait suspendue, et que six prisonniers condamnés à mort qui avaient été transférés à l'isolement en vue de leur exécution seraient renvoyés dans les quartiers généraux.

Tout en félicitant les prisonniers grévistes, la Résistance iranienne appelle une nouvelle fois la communauté internationale à soutenir la demande des prisonniers visant à obtenir l'arrêt des exécutions, et à prendre des mesures immédiates pour sauver la vie des condamnés à mort dans diverses prisons à travers l'Iran.

Appel international exigeant l'arrêt des exécutions en Iran

Les exécutions constituent le principal outil de répression et un moyen d'instaurer la terreur au sein d'une société qui, en raison d'un profond mécontentement populaire, se trouve dans un état explosif.

Depuis les années 1980, le régime anti-humain des mollahs a prouvé, en exécutant des dizaines de milliers d'hommes et de femmes contestataires et protestataires, qu'il ne reculerait

devant rien pour préserver son pouvoir. Les fondements de la souveraineté des religieux reposent sur un océan de sang appartenant aux meilleurs enfants de l'Iran. Des centaines de prisons à travers l'Iran débordent en raison d'une surpopulation carcérale extrême, et les détenus y endurent des conditions catastrophiques à tous égards.

Alors que le monde a été témoin de plusieurs soulèvements consécutifs ces dernières années, menés par les courageuses femmes d'Iran, ne laissant aucun doute sur le fait que le peuple iranien rejette ce régime, le moment est venu pour la communauté internationale de conditionner tout échange et engagement diplomatique avec le régime iranien à un arrêt des exécutions en Iran immédiat et à la fin des horribles violations des droits de l'homme.

La communauté internationale doit faire pression sur le régime iranien et le contraindre à accorder au rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en Iran, ainsi qu'à la mission d'établissement des faits internationale, un accès aux prisons iraniennes et l'autorisation de rencontrer les prisonniers politiques.

De plus, l'Organisation des Nations Unies, les États membres et les organisations internationales de défense des droits de l'homme doivent prendre des mesures immédiates et efficaces pour obtenir l'annulation des condamnations à mort de tous les détenus dans les couloirs de la mort en Iran, en particulier les prisonnières politiques.